

PNF

CAP – Agent accompagnant au grand âge

MC – Aide à domicile

Magali BALANDRAUX

Notre métier,
rendre le vôtre plus sûr

www.inrs.fr

Accompagnement aux déplacements

Magali BALANDRAUX

Notre métier,
rendre le vôtre plus sûr

www.inrs.fr

Le secteur de l'aide à la personne

- Nombre de salariés du secteur

Plus de 2 millions salariés concernés (1 salarié sur 10)



- Nombre d'élèves visés par ce diplôme :
- Entre 18 500 et 19 500 élèves
- Environ 93 % de femmes

- Déficit de postes non pourvus

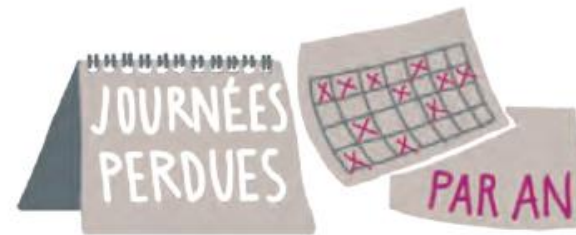
320 000 étaient à pourvoir en 2022 dont 160 000 créations nettes

(Source : Ministère de l'économie, des finances et de la relance)

La sinistralité dans le secteur de l'aide à la personne

PLUS DE

5 310 000



227 000

ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRET
CHAQUE ANNÉE

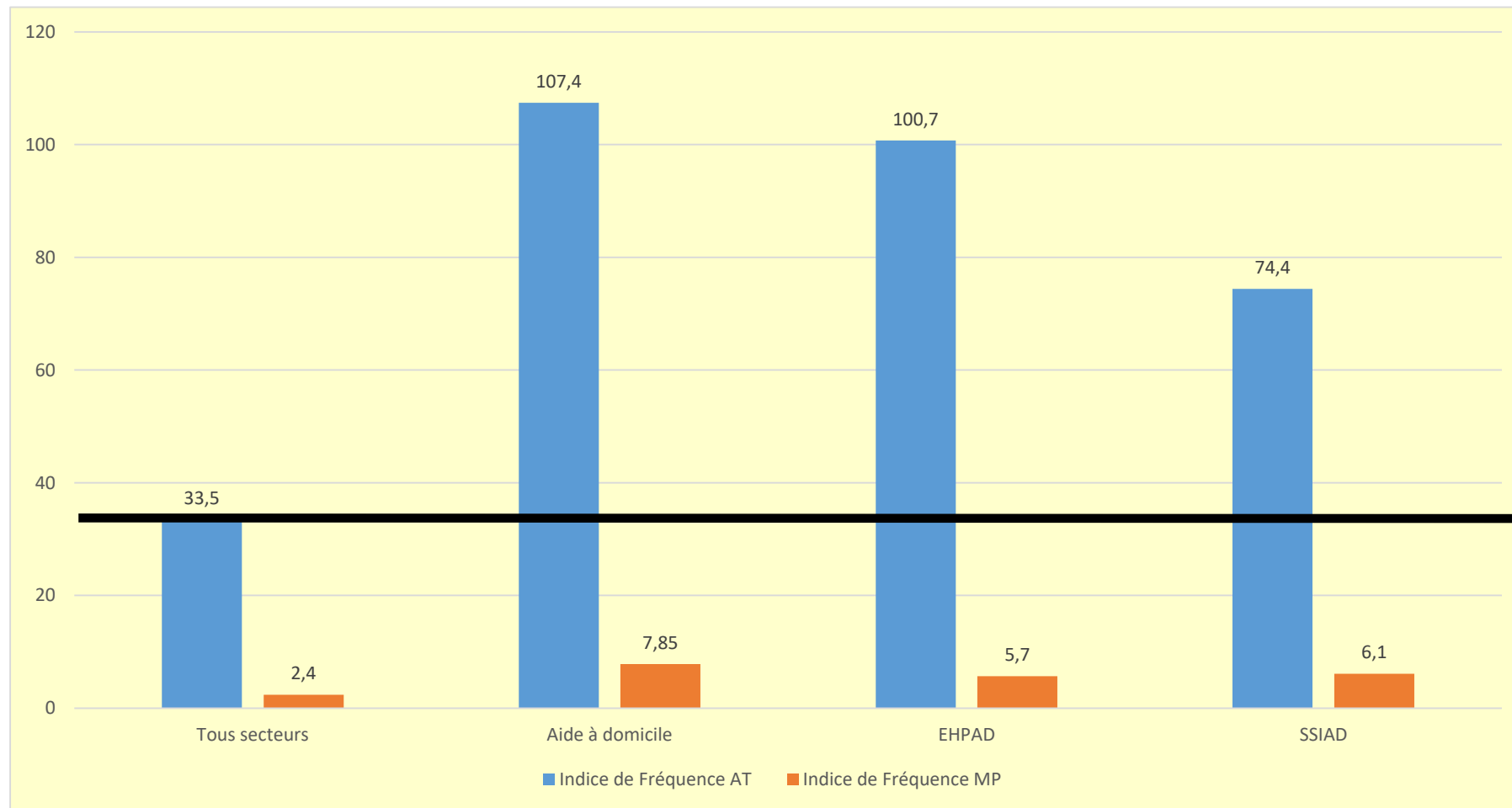
78

JOURS D'ARRET DE TRAVAIL
EN MOYENNE PAR ACCIDENT

272

JOURS D'ARRET DE TRAVAIL
EN MOYENNE PAR MALADIE PROFESSIONNELLE

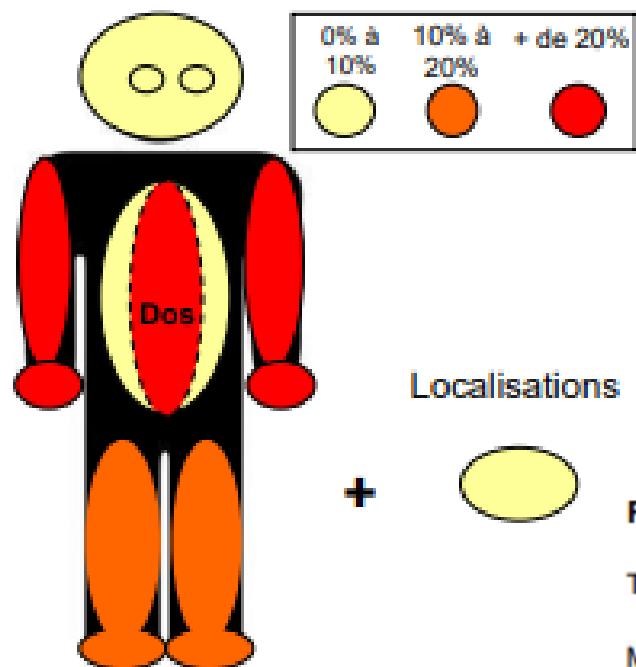
La sinistralité dans le secteur de l'aide à la personne



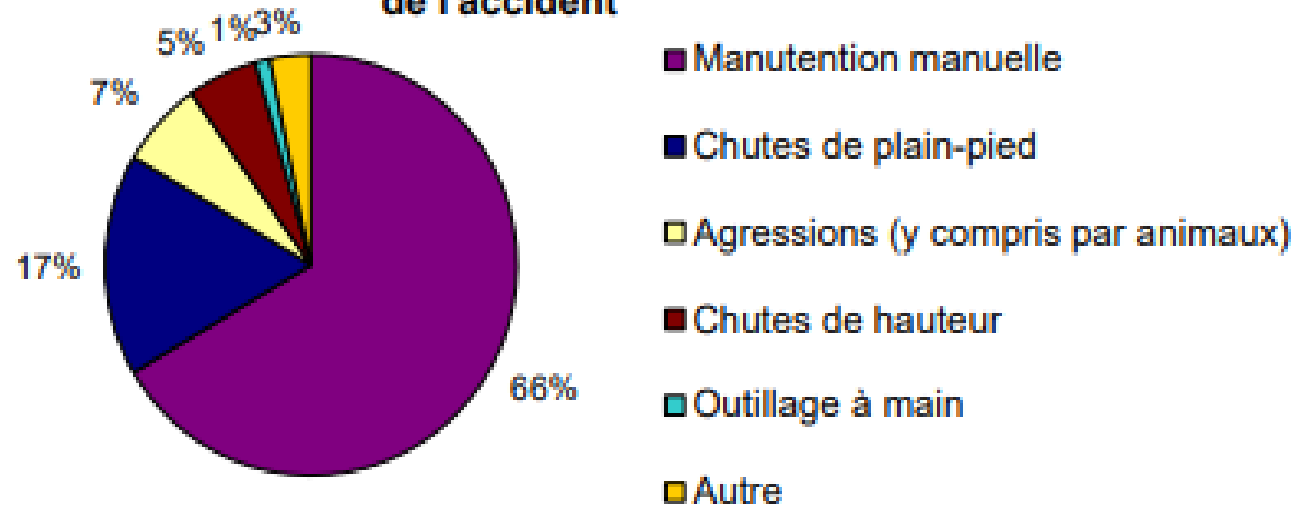
La sinistralité dans le secteur de l'aide à la personne

- Ces tableaux sont en lien avec les éléments fournis dans le guide d'accompagnement
- Les chiffres exposés permettent de faire le lien avec les enjeux de la prévention (référentiel PSE)
- Ils mettent en évidence la prégnance des accidents du travail lors de mouvements impliquant des « êtres humains »
- L'indice de fréquence moyen « Aide et soins à la personne » est très nettement supérieur à celui des autres secteurs pourtant sollicitant eux aussi

La sinistralité dans le secteur de l'hébergement médicalisé pour personnes âgées



Répartition des AT suivant le risque à l'origine de l'accident



Répartition des AT selon le siège des lésions

Tête et cou, y compris yeux	5%
Membres supérieurs, y compris doigts et mains	28%
Torse et organes	2%
Dos	32%
Membres inférieurs	17%
Multiple endroits du corps affectés	9%
Inconnue ou non précisée	7%

La sinistralité dans le secteur de l'hébergement médicalisé

REPARTITION SUIVANT L'ACTIVITE PHYSIQUE SPECIFIQUE ⁽¹⁾

1	Opération de machine	28	1	0	2 607
2	Travail avec des outils à main	252			
3	Conduite/présence moyen de transport-manutention...	246			
4	Manipulation d'objets	3 241			
5	Transport manuel	6 292			
6	Mouvement	4 668			
7	Présence	689			
9	Autre ou sans information	664			
	Non codés	1 751	165	0	200 199

L'ACTIVITE
Ce que fait la personne

REPARTITION SUIVANT LA DEVIATION ⁽¹⁾

1	Problème électrique, explosion, feu	14	0	0	424
2	Débordement, renversement, fuite, etc.	88			
3	Éclatement, glissade, chute, etc. d'agent matériel	444			
4	Perte de contrôle	1 094			
5	Glissade ou trébuchement avec chute	2 568			
6	Mouvement corps sans contrainte	2 348			
7	Mouvement corps avec contrainte	7 630			
8	Surprise, violence, agression, menace, etc.	879			
9	Autre ou sans information	1 015	76	3	112 521
	Non codés	1 751	165	0	200 199

LA DEVIATION
Ce qui a dysfonctionné

REPARTITION SUIVANT LA MODALITE DE LA BLESSURE ⁽¹⁾

1	Contact courant électrique, t°, substance dangereuse	213	1	0	6 943
2	Noyade, ensevelissement, enveloppement	3			
3	Écrasement mouvement vertical ou horizontal	2 645			
4	Heurt par objet en mouvement	454			
5	Contact agent matériel coupant, pointu, etc.	593			
6	Coincement, écrasement, etc.	443			
7	Contrainte du corps, contrainte psychique	10 458			
8	Morsure, coup de pied, etc.	636			
9	Autre ou sans information	633	38	2	75 437
	Non codés	1 751	165	0	200 199

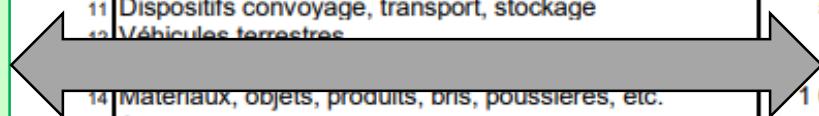
LE CONTACT
Les modalités de la blessure

Nombre d'AT en 1er régl.	Nombre de nouvelles IP	Nombre de décès	Nombre de journées perdues
--------------------------	------------------------	-----------------	----------------------------

REPARTITION SUIVANT L'AGENT MATERIEL DE LA DEVIATION ⁽¹⁾

1	Bâtiments, surfaces à niveau	2 468	175	0	252 596
2	Bâtiments, constructions, surfaces hauteur	545	37	0	52 946
3	Bâtiments, constructions, surfaces profondeur	2	0	0	47
4	Dispositifs de distribution de matière	10	0	0	218
5	Moteurs, dispositifs transmis./stockage énergie	6	1	0	308
6	Outils à main non motorisés	144	9	0	6 074
7	Outils mécaniques tenus main	23	0	0	1 799
8	Outils à main, sans précision sur motorisation	6	0	0	404
9	Machines, équipements portables ou mobiles				
10	Machines et équipements fixes				
11	Dispositifs convoyage, transport, stockage				
12	Véhicules terrestres				
14	Matériaux, objets, produits, bris, poussières, etc.	1			
15	Substances chimiques, explosives, radioactives...				
16	Dispositifs et équipements de sécurité	4	0	0	151
17	Équipements bureau, sport, armes, domestiques...	627	35	0	50 048
18	Organismes vivants et êtres humains	6 388	369	0	613 235
19	Déchets en vrac	4	1	0	1 236
20	Phénomènes physiques, éléments naturels	6	0	0	244
99	Autre ou sans information	3 376	227	5	322 138
	Non codés	1 751	165	0	200 199

L'AGENT MATERIEL DE DEVIATION
Ce qui est en cause



(1) Nombre d'AT avec un 1er règlement en 2021 et ayant eu au moins 4 jours d'arrêt en 2021

La sinistralité

L'hébergement médicalisé
pour personnes âgées

L'hébergement social
pour personnes âgées

L'aide à domicile

L'ACTIVITE

Ce que fait la
personne

Le transport manuel

Le mouvement

LA DEVIATION

Ce qui a
dysfonctionné

Le mouvement du corps avec contrainte

LE CONTACT

Les modalités de
la blessure

La contrainte physique

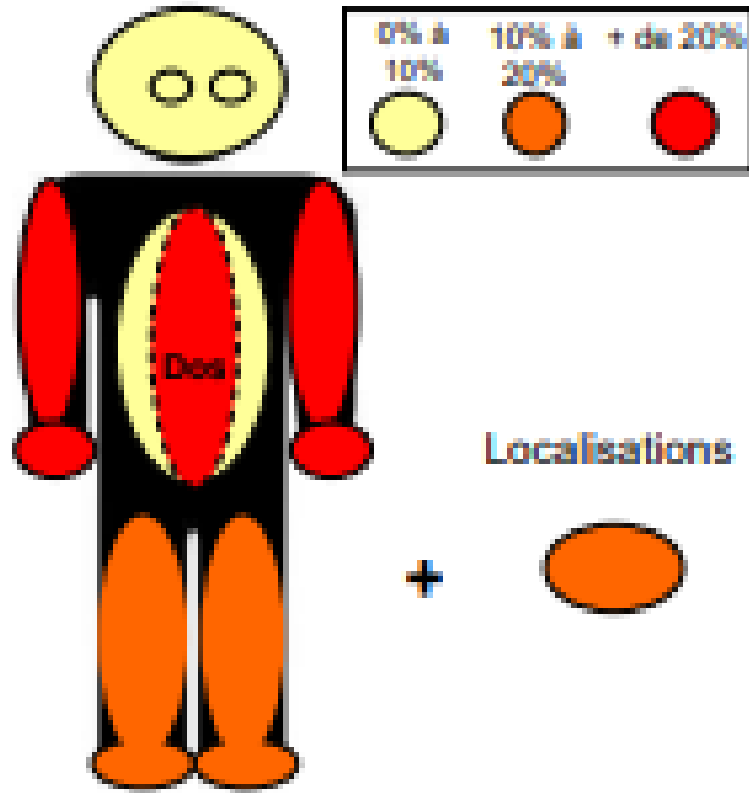
La contrainte psychique

L'AGENT MATERIEL DE DEVIATION

Ce qui est en cause

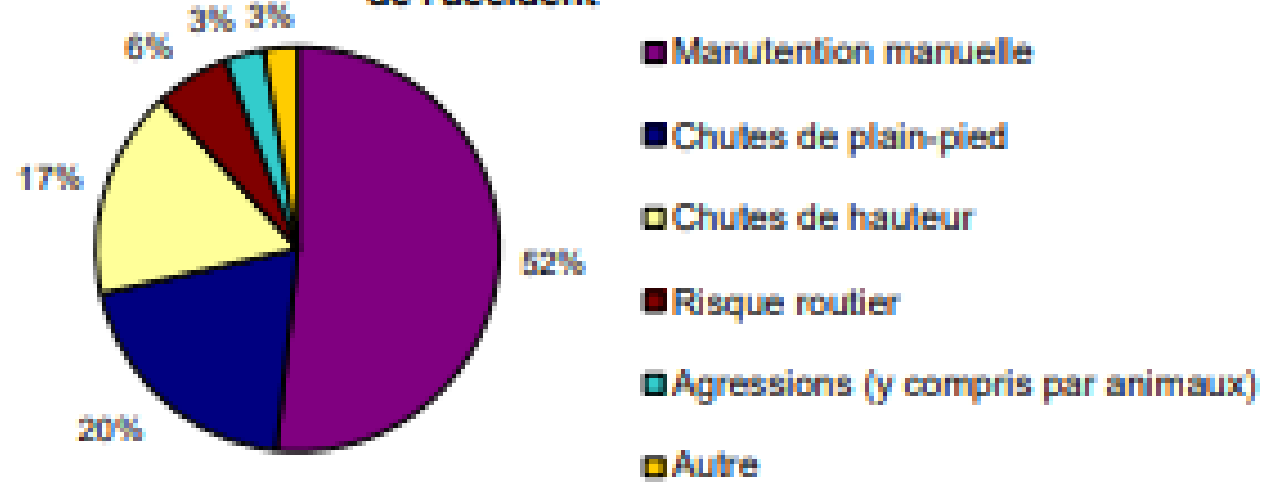
Les organismes vivants et les êtres humains

Les atteintes à la santé



Les membres supérieurs et le dos

Répartition des AT suivant le risque à l'origine de l'accident



La manutention manuelle et les chutes de plain-pied

Etat des lieux

- Il existe un risque prégnant de TMS lors des phases de « transfert » de la personne
- Dans le secteur de l'aide et du soin à la personne, un accident du travail sur deux est dû aux manutentions
- L'apprentissage des techniques de manutentions a montré ses limites. Malgré l'enseignement de ces techniques en formation initiale et en formation professionnelle continue, la sinistralité du secteur n'a fait qu'augmenter.



- D'où l'importance de renforcer la formation des futurs professionnels du secteur en optant pour une nouvelle stratégie.

Les bénéfices de l'ALM

- La démarche ALM (Accompagnement à La Mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi) propose une stratégie et offre une nouvelle alternative à cet état des lieux
- L'ALM permet à l'aidant ou au soignant de ne pas s'exposer (ou de moins s'exposer) à des contraintes physiques portant atteinte à sa santé.
- L'ALM favorise le maintien de l'autonomie de la personne aidée et de son bien-être en préservant au maximum sa capacité à se mouvoir dans chacun de ses déplacements.

QUI ?

Hommes

Légers

Femmes



Jeunes

Grands

Agés

Petits

Lourds

OU ?

Domicile



Etablissement

POURQUOI ?

Installation

Habillage

Aide au transfert

.....

VARIABILITE
DES
SITUATIONS



~~STANDARDISATION DES
ACCOMPAGNEMENTS~~

Évaluation

de l'environnement
des capacités
des risques

Déplacement à réaliser

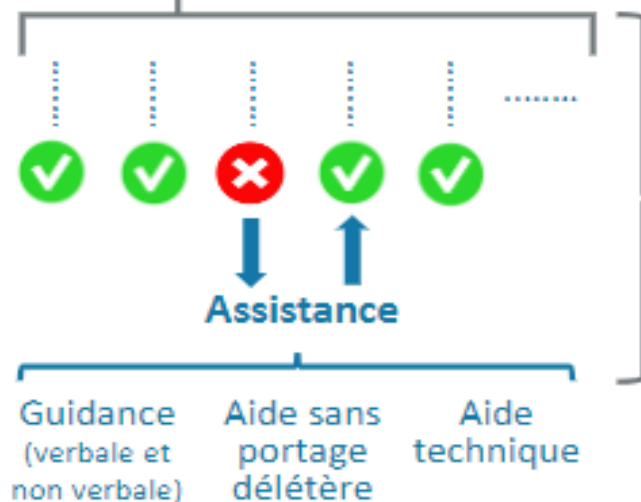
Déplacement réalisé

Recueil
préalable
d'informations

Consigne
directive

Ne fait
pas

Capacités à réaliser
les étapes du déplacement



Dans le respect des déplacements naturels

Le référentiel de compétences CAP AAGA

- Bloc de compétences 1 : Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Bloc n°1 - Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne				
	Performances attendues	Critères d'évaluation	Savoirs-associés	Limites de connaissances
CT1 – Adopter une posture professionnelle adaptée				
CT1.1. Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail	<p>Dans le cadre de sa pratique, prévenir les risques professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques professionnels et particulièrement ceux liés à l'activité physique ; - Observer et analyser la situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. <p>Participer à la maîtrise du risque en mettant en œuvre</p>	<p>Prévention des risques liés à l'activité physique</p> <p>Respect des règles de sécurité</p> <p>Repérage des dangers, identification des risques pour le professionnel</p> <p>Proposition d'améliorations afin de supprimer ou réduire les risques</p> <p>Proposition de mesures de protection collective ou individuelle</p> <p>Utilisation des moyens de prévention et de protection à disposition</p>	<p>La prévention des principaux risques du secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques liés à l'activité physique ; - Le risque biologique ; - Le risque chimique ; - Les risques psychosociaux. <p>Hygiène personnelle et professionnelle</p> <p>Origine et prévention des biocontaminations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principaux types de microorganismes ; - Les voies de transmission et de pénétration ; - La vaccination. 	<p>À partir de situations de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques professionnels ; - Identifier les atteintes potentielles à la santé ; - Proposer les mesures de prévention visant à supprimer ou réduire le risque ; les moyens de protection collective et individuelle et les mesures complémentaires éventuelles. <p>À partir de situations de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justifier les étapes du lavage des mains ; - Justifier l'intérêt du lavage des mains ; - Justifier l'usage de la tenue professionnelle ; - Justifier à partir d'exemples, les mesures de prévention de biocontaminations en indiquant les mécanismes de développement des microorganismes ; - Justifier l'intérêt de la vaccination.

Prise en compte de l'environnement

CT 1.1. – Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail

CT 1.2. – Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle

CT 2.1. – Communiquer au sein d'une équipe pluripressionnelle

CT 3.1. – Identifier la cadre de son intervention

CT 3.2. – Prendre en compte le degré d'autonomie de la personne

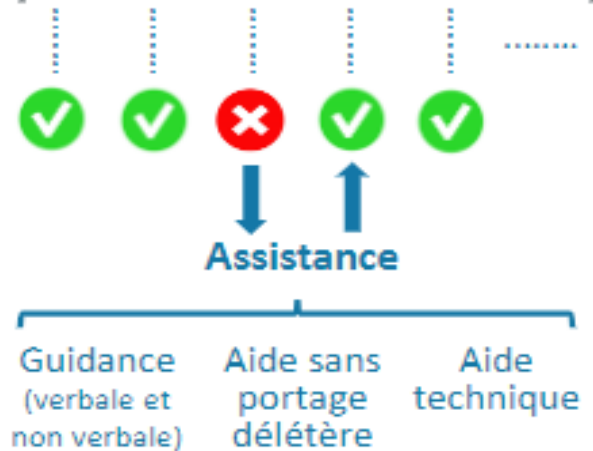
Déplacement à réaliser

Recueil
préalable
d'informations

Consigne
directive

Ne fait
pas

Capacités à réaliser
les étapes du déplacement



Déplacement réalisé

Dans le respect des déplacements naturels

Évaluation

de l'environnement
des capacités
des risques

Déplacement à réaliser

Déplacement réalisé

Recueil
préalable
d'informations

Consigne
directive

Ne fait
pas

Capacités à réaliser
les étapes du déplacement

Individualisation et suivi de l'accompagnement

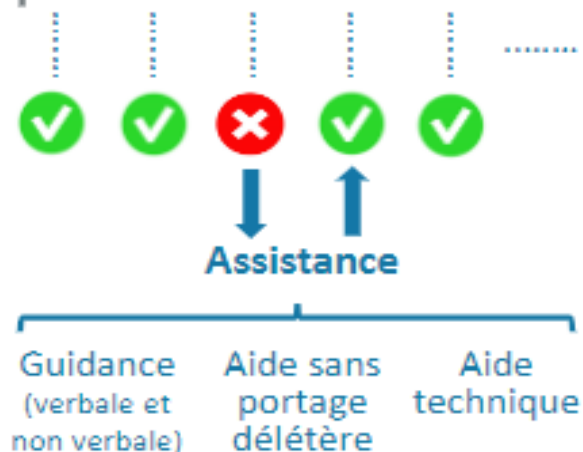
CT 4.2. – Prendre en compte les besoins et les attentes de la personne

C 2.1.1. – Réaliser une réfection de lit inoccupé

C 2.1.3. – Contribuer aux activités motrices

C 2.1.5. – Préserver la continence

C 2.1.6. – Surveiller l'état de la personne et intervenir en conséquence



Dans le respect des déplacements naturels

Évaluation

de l'environnement
des capacités
des risques

Déplacement à réaliser

Déplacement réalisé

Recueil
préalable
d'informations

Consigne
directive

Ne fait
pas

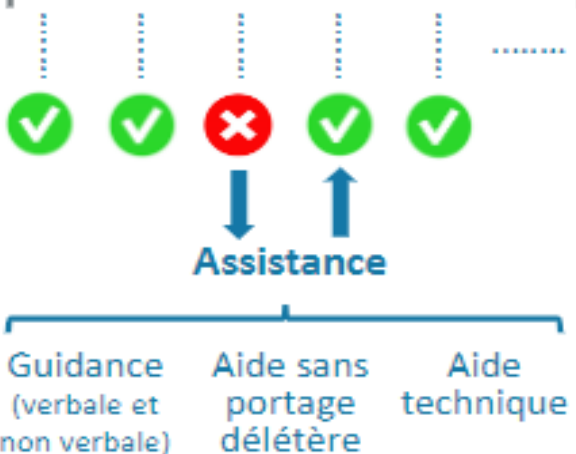
Capacités à réaliser
les étapes du déplacement

Relationnel et communication

CT 2.1. – Communiquer au sein d'une équipe pluripressionnelle

CT 4.1. – Communiquer avec la personne de manière appropriée

CT 4.2. – Prendre en compte les besoins et les attentes de la personne



Dans le respect des déplacements naturels

Analyse de l'accompagnement

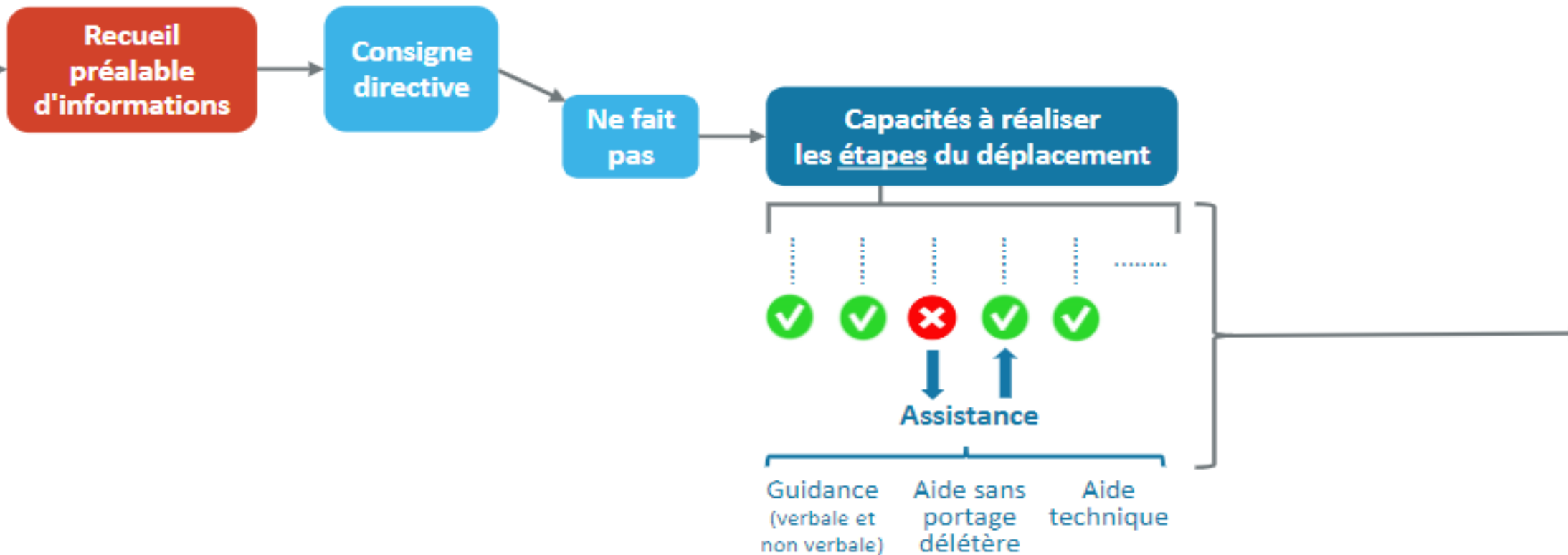
C 2.1.3 – Contribuer aux activités motrices

C 2.1.6. – Surveiller l'état de la personne et intervenir en conséquence

CT 3.2. – Prendre en compte le degré d'autonomie de la personne

CT 4.2. – Prendre en compte les besoins et les attentes de la personne

Déplacement à réaliser



Déplacement réalisé

Dans le respect des déplacements naturels

Le référentiel de compétences MC AD

- Bloc de compétences 1 : Promotion de l'autonomie des personnes

Bloc de compétences 1 : Promotion de l'autonomie des personnes				
COMPÉTENCES TRANSVERSALES	Performances attendues	Critères d'évaluation	Savoirs-associés	Limites de connaissances
Compétence Transversale CT1 – Adopter une posture professionnelle adaptée				
CT1.1. Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail	<p>Dans le cadre de sa pratique, prévenir les risques liés à son activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – observer et analyser la situation de travail afin d'identifier les risques et les atteintes à la santé ; – mettre en œuvre des mesures de prévention et de protection ; - supprimer et réduire les risques ; - proposer des solutions de prévention adaptées. 	<p>Respect des règles de sécurité</p> <p>Repérage des dangers, identification des risques pour le professionnel</p> <p>Proposition d'améliorations afin de supprimer ou réduire les risques</p> <p>Proposition de mesures de protection collective ou individuelle</p>	<p>Maintien et actualisation des compétences de sauveteur secouriste du travail (SST) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Protection adaptée ; - Examen de la victime - Alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés ; - Choix pertinents, à l'issue de l'examen, des actions de secours appropriées ; 	<p>À partir d'une situation de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques professionnels ; - Identifier les atteintes potentielles à la santé ; - Proposer les mesures de prévention visant à supprimer ou réduire le risque, les moyens de protection collective et individuelle, les mesures complémentaires éventuelles.

Le référentiel de compétences MC AD

- Bloc de compétences 1 : Promotion de l'autonomie des personnes

		Utilisation des moyens de prévention et de protection à disposition	-Prévention des principaux risques du secteur et les spécificités de l'activité à domicile : risques liés à l'activité physique, aux chutes, risques biologiques, chimiques, psychosociaux et routiers ; - Rôle d'alerte de l'intervenant auprès de l'employeur, de la personne aidée ou de son entourage.	
CT1.2. Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle	Évaluer ses activités et leur résultat Expliciter son intervention Identifier des solutions de remédiation	Description objective de la situation rencontrée, l'activité réalisée Mesure des écarts entre les modalités de réalisation de	Les étapes de l'analyse de pratique	À partir de situations de travail : - Sélectionner des situations et des thématiques ; - Justifier les actions réalisées - Proposer le cas échéant des

Le référentiel de compétences MC AD

- Bloc de compétences 1 : Promotion de l'autonomie des personnes

Activité A1.2 - Aide aux activités de la vie quotidienne	Performances attendues	Critères d'évaluation	Savoirs associés	Limites de connaissances
Compétence C 1.3. Maintenir l'autonomie de la personne en l'accompagnant dans les gestes du quotidien				
C1.3.1. Accompagner la personne dans ses déplacements	<p>Favoriser la participation active de la personne dans sa mobilisation et ses déplacements</p> <p>Observer et évaluer le degré de l'autonomie de la personne et sa fatigabilité</p> <p>Organiser l'environnement dans le respect</p>	<p>Comportement relationnel adapté</p> <p>Respect des capacités et de l'autonomie de la personne</p> <p>Stimulation de la personne</p> <p>Utilisation appropriée des aides techniques</p>	<p>La prévention des risques liés à l'immobilisation</p> <p>Les principales modifications morphologiques, physiologiques, anatomiques, psychologiques liées au vieillissement</p> <p>Les différents types de handicaps</p> <p>L'aide au déplacement et/ ou transfert sans portage délétaire, la</p>	<p>Citer les risques liés à l'immobilisation</p> <p>À partir de situations de travail : Justifier l'accompagnement au déplacement mis en œuvre.</p>

Le référentiel de compétences MC AD

- Bloc de compétences 1 : Promotion de l'autonomie des personnes

	des souhaits de la personne Accompagner la mobilité et l'installation de la personne aidée	Respect des règles de sécurité Prise en compte de l'exposition à l'immobilisation prolongée	démarche Accompagner La Mobilité (A.L. M) de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi Les aides techniques pour la réalisation d'un accompagnement Physiopathologie : appareil locomoteur, atteintes du système nerveux, séquelle d'un processus traumatique Maladies héréditaires et congénitales Troubles sensoriels Escarre Constipation	
--	---	--	--	--

Prise en compte de l'environnement

CT 1.1. – Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail

CT 1.2. – Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle

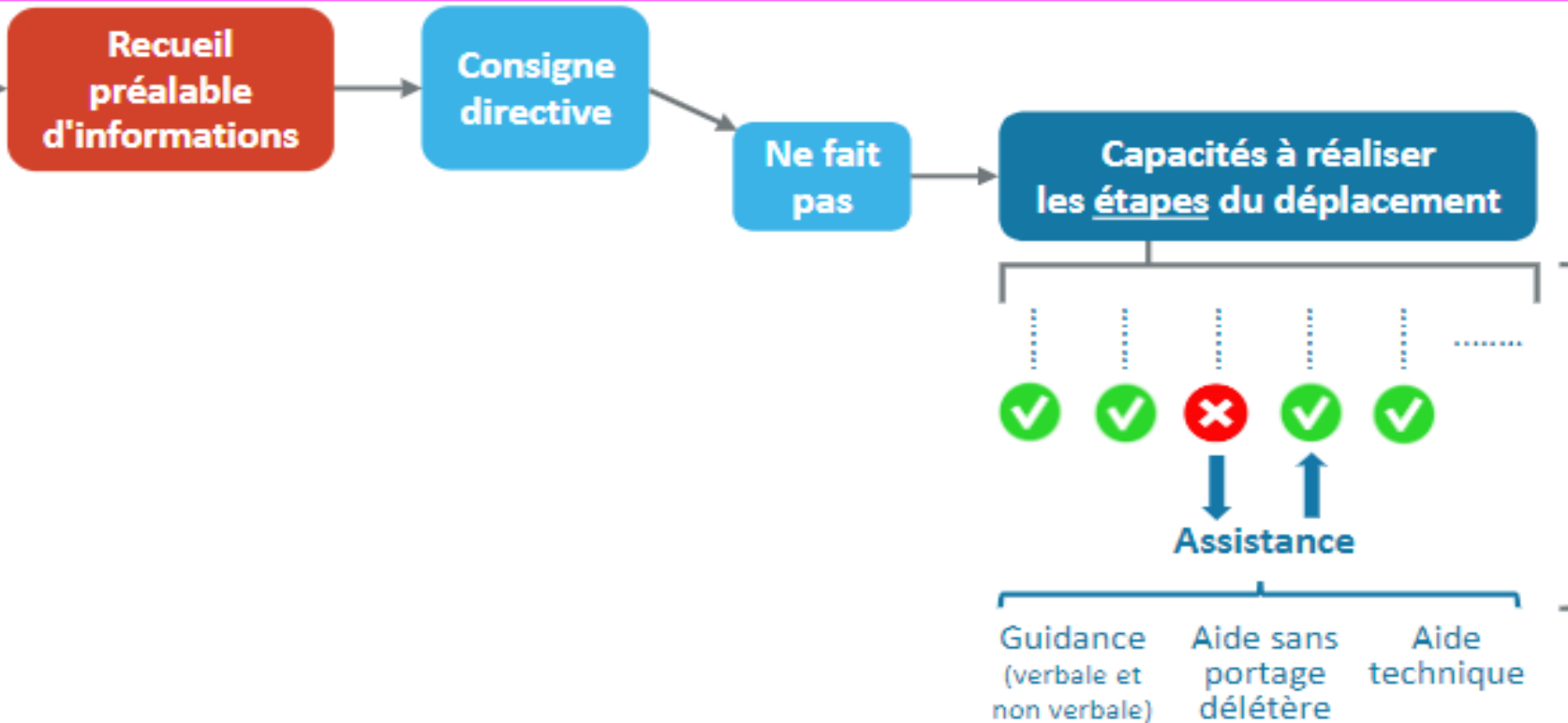
CT 2.1. – Inscrire son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

CT 5 – Prendre en compte son environnement professionnel

C1.6. – Aménager les espaces pour favoriser l'autonomie et prévenir les accidents

Déplacement à réaliser

Déplacement réalisé



Dans le respect des déplacements naturels

Évaluation

de l'environnement
des capacités
des risques

Déplacement à réaliser

Déplacement réalisé

Recueil
préalable
d'informations

Consigne
directive

Ne fait
pas

Capacités à réaliser
les étapes du déplacement

Individualisation et suivi de l'accompagnement

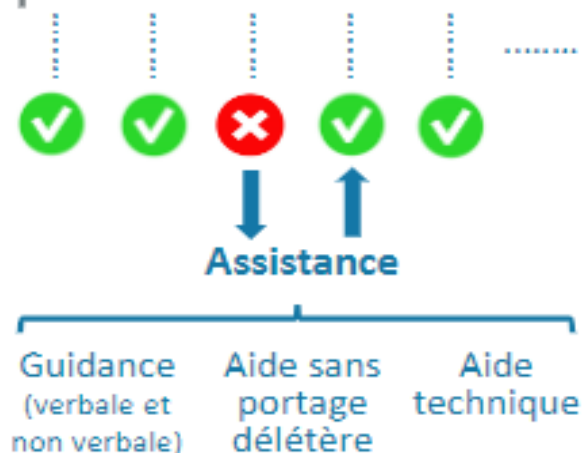
CT 4 – Prendre en compte les besoins et les attentes

C 1.3.1. – Accompagner la personne dans ses déplacements

C 1.3.2. – Solliciter et aider le personne pour: ...

C 1.3.3. – Aider à la mise en œuvre des conditions favorables au repos, au sommeil : ...

C 1.6.2. – Participer à l'adaptation du logement et de ses accès aux possibilités de la personne



Dans le respect des déplacements naturels

Évaluation

de l'environnement
des capacités
des risques

Déplacement à réaliser

Déplacement réalisé

Recueil
préalable
d'informations

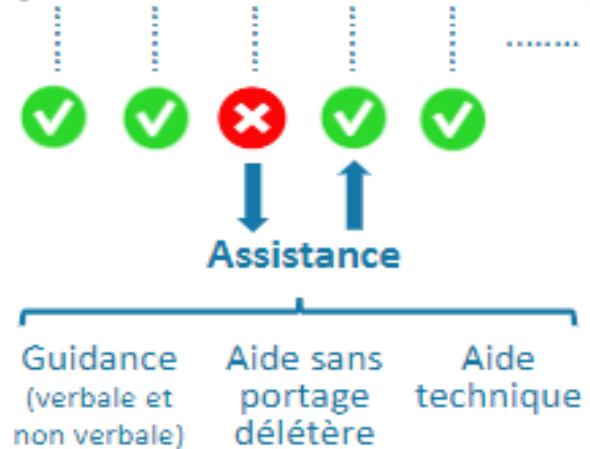
Consigne
directive

Ne fait
pas

Capacités à réaliser
les étapes du déplacement

Relationnel et communication

CT 3.1. – Etablir une relation
bienveillante et sécurisante avec la
personne



Dans le respect des déplacements naturels

Analyse de l'accompagnement

C 1.3.1 – Accompagner la personne dans ses déplacements

C 1.6.1. – Surveiller l'état de la

C 1.6.2. – Prendre en

CT 4.2. – Prendre en compte les besoins et les attentes de la personne

Déplacement à réaliser

Recueil
préalable
d'informations

Consigne
directive

Ne fait
pas

Capacités à réaliser
les étapes du déplacement

✓ ✓ ✗ ✓ ✓

Assistance

Guidance
(verbale et
non verbale)

Aide sans
portage
délétère

Aide
technique

Déplacement réalisé

Dans le respect des déplacements naturels

La prévention des risques liés à l'activité physique

- Volonté de maintenir l'autonomie de la personne aidée tout autant que de préserver la santé des futurs salariés
- Dans chaque académie, les établissements disposent d'enseignants compétents



- Recommandation de l'INRS à la formation des enseignants au niveau Acteur PRAP 2S

La prévention des risques liés à l'activité physique

- Les compétences de l'Acteur PRAP



Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

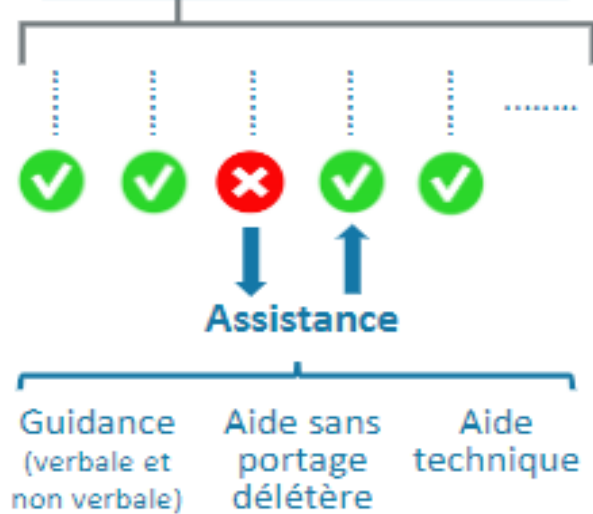
Déplacement à réaliser

Recueil préalable d'informations

Consigne directive

Ne fait pas

Capacités à réaliser les étapes du déplacement



Évaluation de l'environnement des capacités des risques

inrs L'environnement de l'accompagnement

Fiche ALM

L'environnement de l'accompagnement

Le rôle de l'accompagnateur est de créer un environnement favorable à l'accomplissement de la tâche par le bénéficiaire.

L'organisation de l'espace

- La circulation, l'accès à l'espace.
- La visibilité et la hauteur des objets.
- Le niveau sonore.
- Le confort thermique.
- Le confort lumineux.

Les équipements

- Les équipements de mobilité (voiture, scooter, fauteuil roulant, etc.).
- Les équipements d'assistance (canne, bâton, etc.).
- Les équipements de confort (siège, etc.).
- Les équipements de sécurité (casque, etc.).
- Les équipements de communication (téléphone, etc.).
- Les équipements de signalisation (panneaux, etc.).
- Les équipements de confort (siège, etc.).
- Les équipements de sécurité (casque, etc.).
- Les équipements de communication (téléphone, etc.).
- Les équipements de signalisation (panneaux, etc.).

L'environnement et la sécurité de la personne

- La sécurité de la personne (risques de chute, de collision, etc.).
- La sécurité de l'accompagnement (risques de conflit, de malentendu, etc.).
- La sécurité de l'espace (risques de pollution, de bruit, etc.).
- La sécurité de l'équipement (risques de panne, de dégradation, etc.).
- La sécurité de la communication (risques de mauvaise compréhension, etc.).
- La sécurité de la signalisation (risques de confusion, etc.).

inrs L'évaluation des risques de la situation d'accompagnement

Fiche ALM

L'évaluation des risques de la situation d'accompagnement

Le risque de préjudice, négatif et positif, est évalué en fonction de la situation d'accompagnement.

L'évaluation des risques de la situation d'accompagnement

- Le risque de préjudice négatif (risques de chute, de collision, etc.).
- Le risque de préjudice positif (risques de conflit, de malentendu, etc.).
- Le risque de préjudice environnemental (risques de pollution, de bruit, etc.).
- Le risque de préjudice équipement (risques de panne, de dégradation, etc.).
- Le risque de préjudice communication (risques de mauvaise compréhension, etc.).
- Le risque de préjudice signalisation (risques de confusion, etc.).

L'évaluation des risques de la situation d'accompagnement (suite)

- Le risque de préjudice négatif (risques de chute, de collision, etc.).
- Le risque de préjudice positif (risques de conflit, de malentendu, etc.).
- Le risque de préjudice environnemental (risques de pollution, de bruit, etc.).
- Le risque de préjudice équipement (risques de panne, de dégradation, etc.).
- Le risque de préjudice communication (risques de mauvaise compréhension, etc.).
- Le risque de préjudice signalisation (risques de confusion, etc.).

inrs L'évaluation des capacités avant l'accompagnement

Fiche ALM

L'évaluation des capacités avant l'accompagnement

Le rôle de l'accompagnateur est de créer un environnement favorable à l'accomplissement de la tâche par le bénéficiaire.

Comment réaliser les interventions ?

- En fonction de la situation d'accompagnement.
- En fonction de la situation d'accompagnement.
- En fonction de la situation d'accompagnement.
- En fonction de la situation d'accompagnement.
- En fonction de la situation d'accompagnement.
- En fonction de la situation d'accompagnement.

Quelles interventions ?

- La guidance (verbale et non verbale).
- L'aide sans portage délétère.
- L'aide technique.

inrs Les déplacements naturels

Fiche ALM

Les déplacements naturels

Les déplacements naturels sont ceux qui sont effectués par la personne elle-même, sans l'aide d'un accompagnateur.

Les conditions des déplacements naturels

- La personne doit être capable de se déplacer seule.
- La personne doit être capable de se déplacer seule.
- La personne doit être capable de se déplacer seule.
- La personne doit être capable de se déplacer seule.
- La personne doit être capable de se déplacer seule.
- La personne doit être capable de se déplacer seule.

inrs Les modalités d'assistance

Fiche ALM

Les modalités d'assistance

Le rôle de l'accompagnateur est de créer un environnement favorable à l'accomplissement de la tâche par le bénéficiaire.

La guidance (verbale et non verbale)

- La guidance verbale (instructions, conseils, etc.).
- La guidance non verbale (gestes, regards, etc.).

L'aide sans portage délétère

- L'aide sans portage délétère (aide à la marche, etc.).
- L'aide sans portage délétère (aide à la marche, etc.).
- L'aide sans portage délétère (aide à la marche, etc.).
- L'aide sans portage délétère (aide à la marche, etc.).
- L'aide sans portage délétère (aide à la marche, etc.).
- L'aide sans portage délétère (aide à la marche, etc.).

L'aide technique

- L'aide technique (canne, bâton, etc.).
- L'aide technique (canne, bâton, etc.).
- L'aide technique (canne, bâton, etc.).
- L'aide technique (canne, bâton, etc.).
- L'aide technique (canne, bâton, etc.).
- L'aide technique (canne, bâton, etc.).

Déplacement réalisé

Dans le respect des déplacements naturels

Les ressources disponibles

Documents d'aide à la formation Acteur PRAP 2S à disposition des formateurs certifiés INRS



Déplacements naturels Acteurs prap 2S et APS ASD

1	Se lever
2	Se mouvoir assis – S'avancer ou se reculer sur sa chaise
3	Marcher
4	S'asseoir
5	Se relever du sol pour s'asseoir
6	Se déplacer latéralement dans le lit
7	Se tourner dans le lit
8	S'asseoir au bord du lit
9	Se coucher
10	Se remonter dans le lit

Les ressources disponibles

Documents d'aide à la formation Acteur PRAP 2S à disposition des formateurs certifiés INRS

1. SE LEVER

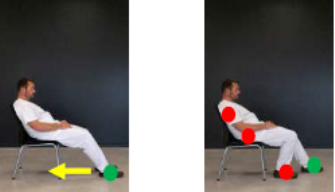


Se lever, ce n'est pas seulement pousser sur les jambes pour se redresser, c'est aussi tenir en équilibre debout sur ses pieds.

Pour se lever, il est important de ne pas avoir les mollets en contact avec l'assise au moment du redressement, afin de ne pas créer une contrainte qui pourrait déséquilibrer la personne. Pour cela, ce déplacement « se lever » pourra être précédé du déplacement « se mouvoir assis ».

Tests prédictifs à réaliser avant le lever :

- Lever les jambes tendues, une après l'autre, 6 secondes chacune (mobilisation des muscles de la cuisse et de l'articulation du genou).
- Se tourner sur le côté et attrape un objet avec la main opposée (test d'équilibre assis).

La réussite de ces tests ne garantit pas la capacité à se lever sans assistance et à se tenir debout. En revanche, un échec permet d'affirmer que la personne n'a pas les capacités à se lever sans assistance.

	Étapes	Mouvements élémentaires	Photos
1	POSITIONNER SES PIEDS	<p>Pour se lever, la personne commence par reculer ses pieds. Pour cela, elle mobilise les genoux et les chevilles. La pointe des pieds doit être alignée sous les genoux.</p> <p>En positionnant les pieds vers l'arrière, la personne se pré-positionne pour favoriser l'étape suivante.</p>	
2	SE PENCHE	<p>Lorsque les pieds sont positionnés, la personne se penche vers l'avant pour décoller le bassin de l'assise : flexion de hanche.</p>	
3	SE REDRESSE	<p>La personne réalise un effort de poussée du bas vers le haut.</p> <p>Pour se redresser, la personne mobilise les hanches, les genoux et le tronc.</p> <p>L'équilibre est indispensable pour maintenir la position.</p> <p>PHASE D'EFFORT</p>	

La prévention des risques biologiques



SITUATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE Aide aux repa

Contexte

Mathilde, auxiliaire de vie, intervient chez les personnes dépendantes à leur domicile. Les jours, elle se rend chez monsieur et madame Renaud au moment du déjeuner. Renaud nécessite une aide individuelle pour la prise des repas (accompagnement, découpe des aliments, la manipulation des couverts, ...). Mathilde sait depuis 2 jours que madame Renaud est déclarée positive à la COVID-19.



ANALYSE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

1. Observer et décrire avec précision la situation de travail. Exemples de méthodes pouvant être utilisées : 5M (Main d'œuvre, Milieu, Matériel, Matière), ITMaMi (Individus, Tâches, Matériel, Milieu).
2. Lister les dangers spécifiques à la situation de travail.

DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE BIOLOGIQUE

3. Identifier la (les) situation(s) exposante(s) au danger.
4. Identifier le (les) événement(s) déclencheur(s).
5. Repérer dans la chaîne de transmission : agent(s) biologique(s), réservoir(s), voie(s) d'exposition.
6. Lister le (les) dommage(s) possible(s).
7. Proposer des mesures de prévention intrinsèque (ou mesure de prévention visant à supprimer ou à réduire le risque), protection collective et individuelle, formation et information.

ANALYSE GLOBALE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

<p>Description de la situation de travail (QQOQCP)</p>	<p>Qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathilde, auxiliaire de vie. Madame Renaud, avérée positive au SARS-CoV-2. Monsieur Renaud potentiellement porteur du SARS-CoV-2. <p>Quoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide aux repas : <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Renaud, autonome prenant ses repas seul. Madame Renaud, nécessitant une aide à la prise de repas. <p>Où ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Au domicile, dans la salle à manger des personnes âgées. <p>Quand ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors d'un repas. <p>Comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Renaud : service à l'assiette. Madame Renaud : accompagnement à la prise du repas, l'auxiliaire de vie qui l'aide à découper ses aliments et met les couverts. <p>Pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Madame Renaud n'est pas autonome, elle nécessite un accompagnement quotidien.
<p>Description de la situation de travail (ITMaMi)</p>	<p>Individus</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathilde, auxiliaire de vie. Madame Renaud, avérée positive au SARS-CoV-2. Monsieur Renaud potentiellement porteur du SARS-CoV-2. <p>Tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide aux repas : <ul style="list-style-type: none"> Monsieur Renaud, autonome, prenant ses repas seul. Madame Renaud, nécessitant une aide à la prise de repas. <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> Table, chaises, assiettes, verres, couverts, serviettes, déambulateur. <p>Milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> Au domicile, dans la cuisine des personnes âgées.
<p>Identification des dangers spécifiques de la situation de travail</p>	<p>Danger biologique : virus SARS CoV-2 (groupe 3), voire d'autres virus respiratoires (grippe, rhume (groupe 2)) ou manuportés (groupe 2).</p>

DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE BIOLOGIQUE

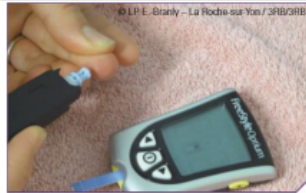
<p>Identification de la (des) situation(s) exposante(s) au danger</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mathilde se positionne tout près de madame Renaud, atteinte de la COVID-19, qui retire son masque pour déjeuner. Mathilde se trouve aussi à proximité de monsieur Renaud, potentiellement contaminé, qui retire également son masque.
<p>Identification du ou des événements déclencheurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Inhalation d'aérosols contaminés si le masque de Mathilde est inadapté ou mal porté. Port des mains potentiellement contaminées de Mathilde au visage. Non-respect des gestes barrières : distance, port du masque, lavage des mains, changement de la tenue professionnelle après chaque intervention.
<p>Repérage de la chaîne de transmission</p>	<p>Agents biologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Virus SARS CoV-2 (groupe 3). <p>Réservoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Gouttelettes émises par madame Renaud lorsqu'elle parle, tousse ou éternue. <p>Voies d'exposition</p> <ul style="list-style-type: none"> Respiratoire. Muqueuse.
<p>Identification du ou des dommages</p>	<ul style="list-style-type: none"> Infection respiratoire : COVID 19
<p>Proposition de mesures de prévention</p>	<p>Prévention intrinsèque ou mesures de prévention visant à supprimer ou à réduire le risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> limiter la durée d'exposition au strict minimum <p>Protection collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vaccination. Distanciation, aération régulière des locaux, lavage des mains, nettoyage régulier des équipements de la maison. Tests immunologiques. <p>Protection individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vaccination. Port d'un masque FFP2 par Mathilde. Tenue de travail habituelle (blouse, tunique, tablier). Port du masque chirurgical pour monsieur et madame Renaud avant et dès la fin de leur repas. <p>Formation et information :</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation du personnel à la démarche de prévention des risques biologiques. Rappel du bon usage des EPI. Formation sur les règles d'hygiène et l'élimination des déchets.

La prévention des risques biologiques



SITUATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE Réfection quotidienne du lit

Chloé, titulaire du bac pro "Accompagnement soins et services à la personne" est employée par une association d'aide à domicile. Elle intervient chez Monsieur Kant, 81 ans, diabétique insulino-dépendant. Elle refait son lit pendant que celui-ci est à la douche. En défaisant les draps, elle se pique avec une aiguille jetable usagée du lecteur de glycémie tombée dans les draps.



ANALYSE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

1. Observer et décrire avec précision la situation de travail. Exemples de méthodes pouvant être utilisées : 5M (Main d'œuvre, Milieu, Méthode, Matériel, Matière), ITMaMi (Individus, Tâches, Matériel, Milieu)...
2. Identifier les dangers spécifiques à la situation de travail.

DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE BIOLOGIQUE

3. Identifier la (les) situation(s) exposante(s) au danger.
4. Identifier le (les) événement(s) déclencheur(s).
5. Repérer dans la chaîne de transmission : agent(s) biologique(s) et réservoir(s), voie(s) d'exposition.
6. Lister le (les) dommage(s) possible(s).
7. Proposer des mesures de prévention : intrinsèque, collective, individuelle, instruction / information / formation.

ANALYSE GLOBALE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

Description de la situation de travail (5M)	<p>Main d'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chloé, aide à domicile <p>Milieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chambre du domicile privé <p>Méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> Protocole de réfection du lit <p>Matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> Linge de lit en service et propre (draps, taie d'oreiller, traversin) Lit non médicalisé Lecteur de glycémie et aiguilles <p>Matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sang de Monsieur Kant
Identification des dangers spécifiques de la situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> Danger biologique : agents biologiques éventuellement présents dans le sang de Monsieur Kant Danger physique : élément piquant (aiguille)

DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE BIOLOGIQUE

Identification de la (des) situation(s) exposante(s) au danger	<ul style="list-style-type: none"> Manipulation des draps contenant une aiguille jetable souillée avec le sang de Monsieur Kant
Identification du (des) événement(s) déclencheur(s)	<ul style="list-style-type: none"> Piqûre de la main de Chloé par l'aiguille potentiellement contaminée
Repérage dans la chaîne de transmission	<p>Agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> Virus : VHB (Hépatite B), VHC (Hépatite C), VIH (Sida) (agents biologiques de groupe 3) <p>Réservoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sang de Monsieur Kant présent sur l'aiguille <p>Voie d'exposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> Voie cutanéomuqueuse
Identification du (des) dommage(s)	<ul style="list-style-type: none"> Hépatites B ou C, Sida
Proposition de mesures de prévention	<p>Prévention intrinsèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un lecteur de glycémie compact <p>Protection collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture par la pharmacie d'un conteneur DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) au moment de l'achat du kit de diagnostic Retour du conteneur DASRI plein à la pharmacie <p>Protection individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Port de gants à usage unique pour manipuler les draps Lavage antiseptique des mains après le change du lit Vaccination des personnels contre l'hépatite B selon recommandation du médecin du travail Mise à disposition du personnel du protocole à suivre en cas d'AES (Accident Exposé au Sang) et d'une trousse à pharmacie (compresses, antiseptique avec dérivé chloré ou polyvidone chlorée en solution dermique) <p>Instruction / Information / Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation de la personne diabétique à l'utilisation du lecteur de glycémie et à la gestion des déchets Formation du personnel : <ul style="list-style-type: none"> Protocole de la <u>conduite à tenir en cas d'accident</u> avec exposition au sang Information sur la <u>collecte des DASRI</u> des patients en autotraitement

Outil sur les risques biologiques

3RB  **inrs**

Démarche d'analyse des risques biologiques - 2

20 min

Pour prévenir les risques biologiques, après analyse de la situation de travail, il convient de :

- Repérer les situations professionnelles exposantes,
- Proposer des mesures de prévention adaptées et argumentées.

01  Les rappels de la démarche

02  L'évaluation du risque

03  Les mesures de prévention

04  L'application de la démarche

 **Commencer**

Outil sur les risques biologiques

3RB 

 **Démarche d'analyse des risques biologiques**
15 min

Pour analyser les risques biologiques, il convient :

- de repérer les composantes de la situation de travail,
- de caractériser, dans cette situation de travail, le danger, l'exposition, le risque et le dommage.

01  **La situation**

02  **Le danger**

03  **L'exposition**

04  **Le risque**

05  **Le dommage**

06  **Le quiz**

 **Commencer**

Outil sur les risques biologiques

3RB  **inrs**

Démarche d'analyse des risques biologiques - 2

20 min

Pour prévenir les risques biologiques, après analyse de la situation de travail, il convient de :

- Repérer les situations professionnelles exposantes,
- Proposer des mesures de prévention adaptées et argumentées.

01  Les rappels de la démarche

02  L'évaluation du risque

03  Les mesures de prévention

04  L'application de la démarche

 **Commencer**

LES RESSOURCES UTILES

Les ressources disponibles

Guide d'accompagnement

Les brochures TutoPrév'

Brochure ED 4463

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204463>



AIDE À LA PERSONNE
à domicile
et en établissement

Brochure ED 4466

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204466>



AIDE À LA PERSONNE
à domicile
et en établissement

Les ressources disponibles

Rubrique « Santé et aide à la personne » sur le site INRS:

- <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206415>



Les ressources disponibles

Rubrique « Santé et aide à la personne » sur le site INRS:

- Travail et sécurité. Le mensuel de la prévention des risques professionnels — Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (travail-et-securite.fr)

- <https://www.travail-et-securite.fr/ts/dossier/%C2%AB%20Prendre%20en%20soin%20%C2%BB,%20pas%20en%20charge.html>



LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Un secteur sous tension à la recherche d'un nouveau souffle

Un bouquet de formations pour des mesures non périssables

« Prendre en soin », pas en charge

L'union fait la force

Une mutualisation indispensable

Penser petit et voir grand



magali.balandraux@inrs.fr

Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

Merci de votre attention



www.inrs.fr

YouTube

